



FR

CONSEIL DE DIRECTION
97^{ème} session
Rome, 2 - 4 mai 2018

UNIDROIT 2018
C.D. (97) 13
Original: anglais
mars 2018

Point n° 13 de l'ordre du jour: Bibliothèque et activités de recherche

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Le document illustre les activités de la Bibliothèque en 2017, les perspectives pour 2018 et les propositions pour les années suivantes</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note des progrès réalisés et à réfléchir sur les mesures ultérieures qui pourraient être prises</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2017 - 2019</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Elevé</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Rapport annuel 2017 (C.D.(97) 2) - Etude LXV/ Bourses – Impl. 28</i>

I. COOPERATION ET MISE EN RESEAU DE LA BIBLIOTHEQUE

1. En 2017, la Bibliothèque d'UNIDROIT a poursuivi sa stratégie de coopération avec d'autres bibliothèques romaines et étrangères. En 2017, un programme de coopération très fructueux a été mis en place avec la Bibliothèque de l'Université de Ratisbonne.

II. CATALOGAGE ET MISE A NIVEAU DU LOGICIEL DE GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE

A. Mise à niveau du logiciel de gestion de la Bibliothèque

2. Le système de gestion du logiciel de la Bibliothèque Aleph500 a été mis à jour avec la dernière version Aleph 21.3.4 sans qu'il y ait eu d'interruption de service pour le personnel scientifique de l'Institut ou les chercheurs en Bibliothèque.

B. Catalogage

3. En ce qui concerne le catalogage, les travaux sur l'élaboration d'un "Thesaurus juridique" qui permet d'obtenir des résultats de recherche toujours plus précis dans toutes les langues se sont poursuivis. Il s'agit d'un projet très novateur; seules quelques bibliothèques au monde possèdent un thesaurus juridique dans diverses langues.

III. NUMERISATION

4. Lors de sa 96^{ème} session (Rome, mai 2017), le Conseil de Direction a décidé de procéder à la numérisation en interne des ouvrages de la Bibliothèque pour offrir à ses usagers davantage de matériel de recherche. Le projet représente une opportunité intéressante de rendre les collections d'une grande bibliothèque, comme celle d'UNIDROIT, accessibles sous forme numérique.

5. En 2017, la Bibliothèque d'UNIDROIT a ainsi procédé à la mise en œuvre d'un projet de numérisation interne. Environ 500 ouvrages de la Bibliothèque (monographies et articles) ont été numérisés par le personnel de la Bibliothèque. Le module de logiciel ADAM pour la mise en œuvre des ouvrages numérisés dans le catalogue en ligne, distribué par la société Ex Libris, a été acquis en novembre 2017. Il a été intégré dans le système de gestion de la bibliothèque ALEPH 500. Grâce au module de logiciel de gestion de la bibliothèque ADAM, il est maintenant possible de relier facilement une grande quantité de documents électroniques aux données du catalogue. Le scanner de livres professionnel "ALPHA PLANETARIO", commandé en décembre 2017, a été livré en février 2018. Grâce à des ressources techniques considérablement améliorées, la pleine entrée dans la numérisation partielle de la collection de la Bibliothèque d'UNIDROIT a été assurée.

6. Il est prévu d'introduire différents niveaux d'accès aux ressources numériques. Les utilisateurs qui contribuent par des donations au fonds de la Bibliothèque d'UNIDROIT pourraient bénéficier de droits privilégiés, par exemple le plein accès aux collections numérisées. De tels droits pourraient également encourager des futures donations. A ce jour, le personnel de la Bibliothèque vérifie la qualité des ouvrages précédemment numérisés. Après le contrôle de la qualité et le processus d'indexation, les ouvrages numériques pourront être intégrés dans la collection numérique et mis à la disposition des utilisateurs (avec droits privilégiés) pour la recherche à partir de juillet 2018. Le Secrétariat propose d'examiner la question de la "numérisation à la demande". La numérisation, notamment, des documents proposés par le groupe d'utilisateurs bénéficiant de droits d'accès privilégiés peut accélérer de manière significative le processus "intelligent" de numérisation. La numérisation des ouvrages moins recherchés peut être évitée et les ressources financières disponibles pour le projet peuvent être utilisées au mieux.

IV. ACQUISITIONS, DONATIONS, ECHANGES

7. En 2017, la Bibliothèque a vu augmenter son patrimoine de 1.118 titres dont 642 achetés, 147 obtenus sur la base d'un échange et 329 autres titres reçus à titre de don. L'augmentation constante des prix des publications et le manque chronique de ressources ont entravé le développement des collections de la Bibliothèque.

8. En 2017, comme les années précédentes, la Bibliothèque a reçu des donations en nature de l'Institut Max-Planck de droit comparé et de droit international privé (Hambourg).

V. ACTIVITES DE RECHERCHE

9. La Bibliothèque d'UNIDROIT continue d'attirer des chercheurs et des lecteurs du monde entier. Parmi les 1.054 visiteurs en 2017, 63 visiteurs provenaient de 39 pays différents.

10. En 2017, 17 chercheurs ont été accueillis comme stagiaires (voir Rapport annuel 2017, C.D.(97)2, p. 28). Il est généralement demandé aux stagiaires de faire des recherches sur des points spécifiques d'un sujet choisi et de préparer des notes de synthèse.

11. Mme Giuditta Giardini (Italie), LL.B., Università Cattolica del Sacro Cuore, Milan, assistante de recherche auprès du Secrétariat d'UNIDROIT Secretariat, travaillant sur les biens culturels, et M. Hamza Abdul Hameed (Pakistan), Advanced LL.M., Université de Leyde, assistant auprès de la Fondation d'UNIDROIT, ont été accueillis en qualité d'assistants de recherche au sein du Secrétariat d'UNIDROIT.

12. UNIDROIT accueille également des fonctionnaires et des juristes des Etats membres d'UNIDROIT qui viennent travailler au Secrétariat sur une base temporaire en *détachement*. Mme Paulien van der Grinten (Pays-Bas), Juriste, Ministère de la sécurité et de la justice des Pays-Bas, en détachement, travaillant sur la procédure civile, s'est jointe au Secrétariat d'UNIDROIT.

13. Le *Programme de bourses de recherche* est devenu, en plus de vingt-deux ans d'existence, un outil important pour la promotion des travaux d'UNIDROIT dans le domaine du droit international et comparé. Pour une présentation du Programme et de ses bénéficiaires en 2017, voir le Programme de bourses de recherche d'UNIDROIT – Compte rendu d'exécution pour l'exercice 2017 (UNIDROIT 2017 – Etude LXV/ Bourses – Impl. 28).

14. Des contributions volontaires pour financer le Programme de bourses sont parvenues de la part de la Fondation d'UNIDROIT, de la Transnational Law & Business University (TLBU), du Ministère du commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) et de membres du Conseil de Direction. Le Secrétariat exprime sa reconnaissance envers tous les donateurs en 2017 et espère qu'ils renouvelleront leur engagement financier et que de nouveaux donateurs pourront les rejoindre de sorte que la viabilité financière du Programme puisse être maintenue et qu'un nombre satisfaisant de chercheurs puisse être sélectionné.

VI. ACTION DEMANDEE

15. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des progrès réalisés et à examiner les mesures supplémentaires proposées par le Secrétariat.*